

SASKATCHEWAN.—N. F. H. Auld, sous-ministre, ministère de l'Agriculture, Regina, Sask.

ALBERTA.—M. O. S. Longman, sous-ministre, ministère de l'Agriculture, Edmonton, Alta.

COLOMBIE BRITANNIQUE.—M. J. B. Munro, sous-ministre, ministère de l'Agriculture, Victoria, C.B.

Sous-section 3.—Collèges et écoles agricoles des provinces

COLLÈGES AGRICOLES

Nouvelle-Écosse

Collège d'agriculture, Truro.—Le collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse est en mesure de donner des cours dans tous les domaines de la science agricole. Il offre divers genres de cours:—

1. *Cours d'agriculture.*—Cours d'agriculture de cinq mois comprenant la démonstration, la pratique et l'étude, pour la formation professionnelle intense des jeunes gens comme citoyens et agriculteurs.

2. *Cours menant à un grade.*—Ce cours comprend les deux premières années du cours régulier d'agriculture de quatre ans et qualifie l'élève comme agriculteur ou pour une situation dans l'agriculture technique ou commerciale.

3. *Cours abrégés.*—Ces cours sont organisés de temps à autre, portant sur des sujets tels que le triage des œufs, la volaille habillée, l'apiculture, les machines agricoles, les arts domestiques, etc.

4. *Cours à domicile.*—Plusieurs cours sont donnés par correspondance sur des sujets tels que le sol, les grandes cultures, l'élevage, l'aviculture, le marché coopératif et l'apiculture.

Le collège agricole dispose de 300 acres environ, où sont gardées plusieurs races de bétail pour l'enseignement et la démonstration, et produisant des céréales, des plantes fourragères et des plantes-racines, et où se pratique l'assolement approprié. Le département d'horticulture s'occupe de l'amélioration des légumes et des fruits et il y a aussi un département d'aviculture.

Comme les instructeurs sont également affiliés au ministère provincial de l'Agriculture, ils sont sans cesse en contact avec les problèmes et les organismes agricoles.

La division d'extension du ministère de l'Agriculture, dont le directeur est à la tête du département d'économie agricole du collège, dirige les travaux d'extension de la province par l'intermédiaire de représentants dans les divers comtés. Le travail d'extension comprend des cours abrégés dans diverses localités, l'organisation de cercles pour garçons et filles, l'encouragement de l'usage et de la distribution de la pierre calcaire moulue, et une variété d'autres projets concernant l'agriculture et les organismes agricoles.

Le chimiste provincial est le chef du département de chimie du collège. Il voit aux relevés et aux analyses de sols, aux problèmes généraux relatifs aux sols et aux engrais et à l'analyse des eaux du sol et des échantillons de provende.

L'entomologiste provincial, à la tête des départements de zoologie et d'entomologie du collège, s'occupe de diverses phases des travaux d'extension par l'intermédiaire des cercles de pulvérisation, pour l'avancement de la gestion des vergers et le contrôle des insectes.

Le botaniste provincial, chargé du département de botanique et de bactériologie, collabore aux travaux des cercles de pulvérisation et fait une étude provinciale des spécimens botaniques de la province.